

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

ANNEXE PV n°
18102011-A-902
service : Secrétariat

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL.

Réf.

Composition de l'assemblée : Madame Martine Payfa, Bourgmestre-Présidente, Mesdames & Messieurs Véronique Wyffels, Anne Depuydt, Annemie Vermeylen, Tristan Roberti, Philippe Desprez, José Stienlet, Echevines et Echevins.

Mesdames et Messieurs Alain Wiard, Anne Dirix, Roland Maekelbergh, Jan Verbeke, Guillebert de Fauconval, Jean-Claude Hariga, Fiorenzo Molino, Cécile van Hecke, Christine Ponchon, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Alain Caron, Jeanne Moreau, Claire Laloux, Frédéric Deville, Michel Kutendakana, Jean-Louis Leclercq, Maddy Tiembe, Membres. Monsieur Christian Van Eetvelde, Secrétaire communal.

Excusé(s) : Monsieur Jos Bertrand, membre.

SEANCE PUBLIQUE DU 18 octobre 2011

Objet : Motion concernant une demande de suppression des « tourne à gauche » sur le Boulevard du Souverain

Le Conseil communal,

- Considérant qu'en 2006, le Boulevard du Souverain, voirie régionale, a été réaménagé en consacrant le passage de cette artère importante de 3 à 2 bandes de circulation en vue du prolongement du parcours de la ligne de tram 94 vers Herrmann-Debroux dans un premier temps ;
- Considérant que cet aménagement a permis de mieux sécuriser les déplacements sur le boulevard concerné et d'y limiter la vitesse;
- Considérant que de la sorte il répondait aux demandes des usagers et permettait un report des déplacements vers le tram en site propre ;
- Considérant que, au mois de juin dernier, sans aucune concertation avec les communes et la zone de police concernées, Bruxelles Mobilité a décidé unilatéralement de la mise en application de nouveaux dispositifs de « tourne à gauche » (feux de signalisation et marquages) sur le tronçon du Boulevard du Souverain situé entre Herrmann-Debroux et la place Wiener ;
- Considérant que ces nouveaux dispositifs ont pour conséquence que les usagers de la voirie ont une seule bande de circulation dans le sens « tout droit » ;
- Considérant que cette situation génère une percolation du trafic de transit dans les quartiers résidentiels une mobilisation excessive de la police locale pour réguler la situation aux heures de pointes
- Considérant la contradiction de ces nouveaux aménagements avec le Plan communal de Mobilité qui consacre le principe de hiérarchisation du réseau routier en vue de dissuader le trafic de transit dans les quartiers résidentiels;
- Considérant que la Commune a suscité deux réunions au Cabinet de Madame La Ministre des Transports, qui ont conduit à un nouveau réglage des paramètres des feux de signalisation ;
- Considérant que la situation reste très problématique malgré ces modifications ;

A l'unanimité

Décide d'interpeller la Ministre régionale des Transports, Madame Grouwels en vue de :

- demander la suppression des dispositifs de « tourne à gauche » du boulevard du Souverain et un retour à la situation antérieure ;
- demander une étroite collaboration avec les communes et zones de police concernées lorsque des aménagements de voiries sont réalisés par Bruxelles Mobilité sur leurs territoires.

Ainsi délibéré en séance,
Par le Conseil,

Le Secrétaire communal,
Christian VAN EETVELDE

La Bourgmestre,
Martine PAYFA

Pour extrait conforme,
Par le Collège,

Le Secrétaire communal,

Christian VAN EETVELDE

La Bourgmestre,

Martine PAYFA